

Réunion CD54 Jeudi 23 Novembre visio-conférence 19h30

Développement

Premier Pas Pongiste, formation Initiateur de club, formation arbitres de club, aides aux clubs, etc.

"Club partenaire ping 54"

Point sur ce projet pour la saison 2023-2024

Compétitions

Point sur les compétitions départementales et notamment les CEJ54

Féminisation

Point sur le projet de la saison 2023-2024

Lien zoom disponible
sur le site le 22/11



Développement



➤ **Premier Pas Pongiste :**

- Aide du CD54 : 30 raquettes outdoor + mise à disposition de l'Agent de Développement.
- Prise en charge du CD54 de 70% de la licence loisir pour les enfants qui se licencient suite au PPP (liste fournie)

➤ **Initiateur de club :** première session -> Visios mutualisées avec le CD55, proposition les mardis 9, 16 et 23 janvier 2024 de 19h30 à 21h30.

➤ **Formation Arbitre de club :** possible sur les entraînements, à la demande!

➤ **Aides aux clubs :** création d'affiches ou de flyers. Avez-vous des suggestions ?

➤ **Féminisation !**

Club Partenaire Ping 54



- Rappel du concept :

- **Organisation ;**
- **Participation ;**
- **Valorisation**



- Règlement :

- Afin que votre action soit validée, une photo doit être envoyée avec le logo du CD54. La diffusion par le CD est prioritaire.

Compétitions

Point sur les compétitions départementales :

- CEJ54
- Coupe Jeunes et Ados
- JT Ping
- Coupe 54



Féminisation



► Maintien des tournois 1 gars – 1 fille :

- Les clubs intéressés pour organiser contactent le CD : mise à disposition règlement, affiche, gestion inscriptions et déroulement compétition.
- Minimum 4 duos
- Les duos d'un autre club peuvent s'inscrire

Actions avec objectif de recrutement à proposer en partenariat avec différents clubs.



**PROTÉGEONS
NOS PRATIQUANTS**

SERVICE NATIONAL D'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE
POUR L'ENFANCE EN DANGER
119

SIGNAL-SPORTS
SIGNAL-SPORTS@SPORTS.GOUV.FR

ASSOCIATION COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE
07 50 85 47 10

COMITÉ NATIONAL CONTRE LE BIZUTAGE
06 07 45 26 11

SOSVIOLENCES@FFTT.EMAIL

WWW.FFTT.COM/SITE/FFTT/PROTECTION-PRATIQUANTS


Fédération Française
de Tennis de Table

➤ Honorabilité:

Contrôle obligatoire concerne TOUS les:

- dirigeants des clubs, comités et ligues,
- éducateurs sportifs professionnels et bénévoles, encadrants, accompagnants,
- exploitants d'établissements d'activités physiques et sportives (élus, salariés et bénévoles),
- arbitres et juge-arbitres,

auxquels il est demandé d'accepter ce contrôle via leur espace licencié.